

RAPPORT PRÉSENTÉ À L’ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son huitième rapport :

Réunion :

Le Comité s’est réuni le 10 octobre 2024, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l’étude :

- Projet de loi 7 — *Loi abrogeant la Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d’offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Repeal Act*;
- projet de loi 9 — *Loi modifiant le Code des normes d’emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*;
- projet de loi 21 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Composition du Comité :

- M^{me} BYRAM;
- M. JACKSON;
- M^{me} KENNEDY;
- M^{me} la ministre MARCELINO;
- M. MOYES;
- M. OXENHAM.

Le Comité a élu :

- M. MOYES à la présidence;
- M^{me} KENNEDY à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M^{me} la ministre SCHMIDT remplace M^{me} la ministre MARCELINO.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu 16 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi abrogeant la Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d’offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Repeal Act* :

Kevin Rebeck	Manitoba Federation of Labour
Kyley Parker	Particulier
Tanya Palson	Manitoba Building Trades
Marc Lafond	International Union of Operating Engineers — local 987
Victor Da Silva	Union internationale des journalistes d’Amérique du Nord — local 1258
Sean Ramsay	Particulier
Nicholas Adams	Particulier
Kyle Kalcsics	United Association — local 254
David Grant	Particulier
Paul Moist	Fédération des syndicalistes retraités du Manitoba
Yvette Milner	Merit Contractors Association of Manitoba
Tyler Slobogian	Fédération canadienne de l’entreprise indépendante
Peter Wightman	Construction Labour Relations Association of Manitoba
Ron Castel	Particulier
Daemien Bernhard	Particulier
Joshua Fisher	Particulier

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 9 — *Loi modifiant le Code des normes d’emploi/The Employment Standards Code Amendment Act* :

Kevin Rebeck	Manitoba Federation of Labour
Susan Russell-Csanyi	Société canadienne du cancer
Patrick Tohill	Crohn et Colite Canada

Le Comité a entendu l’exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 21 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act* :

David Grant	Particulier
-------------	-------------

Exposés écrits :

Le Comité a reçu cinq exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi abrogeant la Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d’offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Repeal Act* :

Ben McGillivray	Particulier
George Emery	Operative Plasterers and Cement Masons International Association — local 222
Ryan Sellar	International Brotherhood of Boilermakers — local 555
Robert Duarte	Ironworkers — local 728
Joshua Lapointe	Particulier

Le Comité a reçu l’exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 9 — *Loi modifiant le Code des normes d’emploi/The Employment Standards Code Amendment Act* :

Alanah Duffy	Société canadienne de la sclérose en plaques
--------------	--

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 7) — *Loi abrogeant la Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d’offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Repeal Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 9) — *Loi modifiant le Code des normes d’emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l’amendement suivant :

Il est proposé que le paragraphe 5(1) du projet de loi soit amendé par substitution, à « le 1^{er} juillet 2024 », de « le jour de sa sanction ».

Le président,

Rapport présenté par :

M. MOYES

Le 10 octobre 2024